



CIL DU QUARTIER GODILLOT

Avec vous et pour vous

Conseil d'administration du 18 mars 2024

Procès-verbal

Excusés : Laura, Jean-Luc.

Le Conseil d'administration s'est réuni à 17h30 dans la salle Beauvallon pour traiter l'ordre du jour.

- Lettre au Préfet - Au cours de l'Assemblée générale l'adjoint à la sécurité, Monsieur Remy Thiébaud a invité le CIL à envoyer un courrier au Préfet pour lui demander une limitation de vitesse à 50 km/h sur 270 m et la mise en place d'un radar réglé à 70 km/h vers l'échangeur de la Recense. Ce courrier a été transmis au Préfet le 23 février, avec le Maire, la DDTM et la DIRMéd en copie.

Hors CA, le CIL a reçu une réponse de la préfecture qui retransmet nos demandes à la DIRMéd et, concernant le radar, demande à la CRS autoroutière de faire des contrôles pour vérifier la nécessité d'un radar.

- Avenue de Beauregard – un article de Var Matin du 12 mars, faisant le récapitulatif des réfections de voirie dans les années à venir ne mentionnant pas la requalification de l'avenue de Beauregard, le CIL a saisi le Référent des CIL de la question.

Monsieur Bruno, Directeur des services Technique d'Hyères et de l'antenne de la Métropole confirme par un courriel du 15 mars, que le projet est maintenu, qu'il ne pourra être réalisé qu'après les travaux du centre-ville selon le calendrier suivant :

- 2024 recueil des éléments des différents concessionnaires et définition du projet ;
- 2025 consultation pour retenir un maître d'œuvre et déroulement des études de maîtrise d'œuvre ;
- 2026 consultation pour la réalisation des travaux, début des travaux au 4 trimestre 2026.

- Place PMR – Le CIL demande depuis plusieurs années une place PMR à proximité de l'église anglicane, établissement recevant du public, mais aussi, à la demande d'un de ses membres, résidant avenue de Beauregard. Au regard des exigences règlementaires, longueur, largeur, pente... le CIL a proposé un emplacement avenue Alexis Godillot, juste au-dessus de la rue François Arène.

- Crestade, poubelles, places PMR – Le CIL a découvert semaine 9 que les premiers appartements de la Crestade, les Grès et les Restanques, étaient en cours de livraison à leurs bénéficiaires. Les abords des immeubles livrés étaient couverts de cartons de déménagement, de poubelles et d'encombrants.

La Municipalité n'étant pas informée ; n'ayant pas réceptionné la voirie, le ramassage des poubelles n'était pas organisé, les voies n'étaient pas encore ouvertes, l'éclairage public n'était pas en fonction enfin, en période de vacances scolaires, les véhicules et riverains circulaient au milieu du chantier et de ses déchets.

Après plusieurs appels téléphoniques, n'ayant pas obtenu de réponses constructives, le constructeur se plaignant de l'aménageur, l'aménageur des bailleurs sociaux et ceux-ci du syndic, le CIL a rédigé le 29 février un courriel à l'ensemble des acteurs avec la municipalité en copie demandant une

réaction rapide pour ne pas laisser s'installer un dépôt sauvage et un risque sanitaire, pour sécuriser les lieux...etc.

Seule la municipalité a réagi, elle a fait nettoyer le site, mettre en fonction l'éclairage...etc. Elle à reconduit ses opérations les semaines suivantes, Bravo !

Toujours sur la Crestade, le CIL s'étonne de ne compter que 2 places PMR pour l'ensemble des 404 logements prévus. La question sera portée à la mairie.

- Zone bleue - Le CIL avait proposé, à l'occasion de l'Assemblée générale, à la demande des commerçants de l'avenue des Îles d'Or, la création d'une zone bleue avenue des Îles d'or qui n'a pas reçu, un accueil favorable.

Informés, les commerçants se mobilisent et maintiennent leur demande de création d'une zone bleue pour dynamiser ce secteur. En dehors de la place Gabriel Péri, elle débiterait, sur l'avenue des Îles d'Or après l'intersection avec la rue Gallieni jusqu'au rond-point de la Tour Jeanne. Cela représente environ 20 places en dehors des emplacements réservés aux livraisons.

Ils ont lancé une pétition qui, aujourd'hui, a reçu une centaine de signatures.

Le CIL a demandé au Référent des CIL de porter de nouveau cette demande devant les services.

- Programme de nos manifestations au kiosque - liste des absents pour chacune d'elles ;

Samedi 6 avril 10h30 ~~Chorale la Bouffée d'Air~~, **Top Duo**, Sylvie Ramirez
Absents : Laura, Elisabeth, Alain Réal et Pascal

Hors CA, le 26 mars, le CIL a décidé d'annuler la chorale n'ayant que 6 chansons à son répertoire, soit environ 30 min de concert. Le CIL a fait appel à Top Duo, qui accepte de se produire malgré le faible préavis.

Samedi 11 Mai 10h30 **Orchestre & groupe vocal lycée J.Aicard**, Kévin Léon
8 mai + Ascension

Samedi 1 Juin 10h30 **Quadripôle 104**, quatuor saxophoniste, Yves Amiaud
Rendez-vous aux Jardins

Vendredi 21 Juin 19h30 – 22h00 **Musik'All Box** Sylvie Ramirez
Fête de la Musique

Samedi 6 Juillet 10h30 **Fairplay 83**, Christian Bondroit
Début vacances scolaires

Samedi 3 aout / 10h30 **Musik'All Box**, Sylvie Ramirez à confirmer

Samedi 7 Septembre 10h30 **Blue Monkey's**, Christine Grosso
Absent, Pascal,

Samedi 5 Octobre 10h30 **Holy Blue**, Yves Simone

Samedi 2 Novembre 10h30, nom du groupe ? Alain Caton + **Mario** ?
Toussaint
Absent, Pascal

Chaque membre du CA est invité à donner les dates auxquelles il sera absent pour les manifestations programmées, y compris pour le 29 juin.

- Propositions d'actions en milieu scolaire ; le CIL depuis le mois de mai 2023 propose sur appel à projets de la Cité éducative deux actions :

L'une sur la moralité, à destination des élèves de CM2 sur le thème des fables de Jean de La Fontaine,

L'autre à destination des classes de 3-ème, voire de 4-ème, sur l'évocation du 80-ème anniversaire du débarquement de Provence, thème inscrit dans leur programme scolaire.

N'ayant pas eu de retour du service éducation, malgré plusieurs rappels, le CIL a fait part de son étonnement et fait valoir auprès du Directeur de cabinet du Maire de sa déception de n'avoir pas reçu de réponse qu'elle soit positive ou négative.

Le Cabinet, par courriel, nous a conseillé de nous rapprocher de l'inspection académique pour les CM2 et des Principaux des collèges pour les élèves de 3ème.

Le CIL a donc transmis ces deux courriels le 14 à l'inspection académique et le 22 février pour les principaux avec les conseillers départementaux en copie (le comité de pilotage du 80ème anniversaire comptant dans ses membres le Directeur départemental de l'éducation).

Ces deux courriers sont restés sans réponse.

Philippe propose de présenter le deuxième projet, la commémoration du 80ème anniversaire, au grand public. Pascal est dubitatif et propose de se laisser encore 15 jours, soit début avril, pour en reparler en bureau.

- Proposition d'un thème pour la valorisation des passages souterrains - Les peintures réalisées le long du Roubaud sont, à notre avis, qualitatives et, à l'occasion du festival "Ambiances urbaines" pourquoi ne pas faire un appel à projets pour ces deux passages et leurs accès. Des thèmes liés à l'identité de Hyères pourraient être "Comme un tunnel dans un aquarium" pour l'un et « les oiseaux de notre région » pour l'autre. Ces propositions reçoivent un avis favorable des membres du CA, elles seront transmises à la mairie.

L'avantage dans ce type de créations est qu'elles sont généralement respectées.

Fait le 21 mars par courriel

- Divers

Le PPBE échéance 4 est actuellement soumis à l'avis du public, le CIL prépare une réponse sur la base des éléments du courrier au Préfet mais également pour signaler l'absence, dans la liste des voies bruyantes des avenues Mal. Leclerc, des Nation-Unies.....etc.

-Pascal appelle l'attention des membres sur la mise en ligne d'une vidéo réalisée par Michel Augias de l'Histoire de l'Eau à Hyères sur le tombolo. L'information sera envoyée aux membres du CIL à l'occasion du prochain Infos Godillot.

- Animation par club de jeux les mercredis et samedis. Martine a reçu la demande par des clubs pour animer le kiosque. C'est une très bonne idée, mais, de l'avis général, le CIL est déjà très pris par ses propres animations et propose que ces clubs se rapprochent directement de la municipalité pour établir éventuellement une convention comme celle du CIL. Thierry et Martine envisagent de se rapprocher des Clubs pour ces animations.

- Obélisque Stulz – Le CIL va demander la remise en peinture du texte gravé sur l'obélisque et la remise en place du dernier élément décalé avec l'appui du service patrimoine.

De même, il renouvèlera la demande de nettoyage et de remise en peinture des potelets situés à proximité de la fontaine Wallace en haut de l'avenue Godillot.

18h30, la séance est levée, les membres du CIL Godillot accueillent ceux du CIL Riondet/Roche-Taillée pour la préparation de la journée du 29 juin, fêtes de nos 2 CIL.

Le Secrétaire de séance
Martine Hoock

Le Président
Pascal Janier